



## Réunion du CA – lundi 18 janvier 2021

Présents : Armelle, Didier, Étienne, Isabelle, Laure, Mélanie.

Excusées : Claire-Anne, Marie-Édith, Solène.

### Sommaire

Nouveaux adhérents et échanges <i>via</i> la messagerie de l'association.....	1
Questionnaire crise sanitaire .....	2
Forum.....	2
Site internet et annuaire.....	2
Fonctionnement du CA et gouvernance de l'association .....	2
Dossier formations .....	3
Projet de flyer et salon Livre Paris .....	3
Réflexion à mener sur la rémunération (en particulier des indépendants) .....	3
Protection des données personnelles.....	4
Dossier enquête « Profession correcteur ».....	4

### Nouveaux adhérents et échanges *via* la messagerie de l'association

#### Adhésions

Le jour de la réunion du CA, quatre membres avaient renouvelé leur adhésion pour 2021 (nous étions 73 adhérents fin 2020). Nous allons inviter les membres à renouveler leur adhésion par courriel et mettrons une actualité sur la d'accueil du site à ce sujet. Nous comptons aussi sur les membres pour motiver de nouveaux adhérents potentiels!

Les débutants, après trois années d'exercice, doivent passer du tarif d'adhésion « membre débutant » au tarif « membre plein ». Didier établira la liste des membres concernés cette année afin d'examiner leur situation. Isabelle et Étienne se pencheront sur ces cas afin de s'assurer que ces débutants ont bien « transformé l'essai » et exercent réellement le métier.

Les statuts prévoient des membres d'honneur (dispensés de cotisation) et des membres bienfaiteurs (qui soutiennent l'association avec un montant supérieur à celui de la cotisation). Nous envisageons de modifier le statut de membre bienfaiteur pour permettre aussi à d'anciens adhérents de continuer à soutenir l'association financièrement même s'ils n'exercent plus le métier. Nous conservons cette idée pour en discuter lors de la prochaine assemblée générale.

#### Messagerie de l'association

Une douzaine de messages ont été traités dernièrement : 2 offres de mission, 3 demandes d'adhésion, des messages de personnes qui souhaitent des renseignements sur la profession ou sur les formations, ou encore des messages d'étudiants (Étienne prend le temps de les appeler pour les renseigner). Armelle secondera Étienne quand il l'estimera nécessaire.

## Questionnaire crise sanitaire

Nous avons reçu 28 réponses à ce jour, ce qui est peu. Si le nombre de répondants n'augmente pas suffisamment, les données ne pourront pas être exploitées (car non significatives). Nous décidons de lancer un rappel aux adhérents par courriel et ferons le point début février pour prendre une décision concernant l'ouverture de l'enquête aux non-adhérents.

Mélanie et Laure s'occuperont du dépouillement de cette enquête, éventuellement avec l'aide d'adhérents intéressés.

## Forum

Bonne nouvelle : le forum est prêt !

La mise en place est terminée (à l'adresse <http://www.associationdescorrecteurs.fr/community/>) et un lien a été fait depuis le site principal <https://www.aclf.fr/> (bouton Forum) pour permettre une navigation fluide de l'un à l'autre. Des essais sont encore en cours par l'équipe de modération, et le CA est chargé de relire deux documents avant envoi aux adhérents : un mode d'emploi du forum et une charte d'utilisation. L'équipe de modération doit se réunir prochainement pour régler les derniers détails et nous annoncer une date de lancement.

## Site internet et annuaire

Comme cela a été annoncé dans le précédent compte rendu, nous allons faire appel à un nouveau prestataire web pour la réalisation de l'annuaire des adhérents, dernier service en ligne à mettre en place sur le site de l'ACLF. Nous avons reçu des devis à hauteur de 2 500 € pour développer un annuaire sur Wordpress, à part du site actuel (comme le forum), et 4 000 € pour reprendre l'ensemble du site et avoir tous nos services en ligne à la même adresse (site web + forum + annuaire). Cette solution offrirait aussi l'avantage de mettre en place un seul « accès membre », permettant à chacun d'accéder au forum et de mettre à jour sa propre fiche sur l'annuaire.

Nous cherchons à joindre notre contact à la DRAC Île-de-France pour tenter de bénéficier d'une nouvelle subvention pour le financement des projets numériques.

## Fonctionnement du CA et gouvernance de l'association

La difficulté qu'ont éprouvée deux nouvelles membres du CA à s'intégrer dans nos échanges par mail et en visio (par manque de disponibilité pour participer aux réunions, notamment) nous amène à réfléchir au fonctionnement du CA et de l'asso. [Note hors réunion : ces deux membres nous ont fait part, deux jours après la réunion, de leur souhait de démissionner, car elles estiment qu'elles n'ont pas pu trouver leur place au sein du CA.]

Au-delà du forum, qui permettra de créer davantage de liens entre les adhérents et favorisera le développement de projets transversaux, il nous semble important de faire évoluer l'association vers une gouvernance plus horizontale. Cela permettra d'équilibrer davantage l'implication de tous les adhérents, administrateurs ou non, dans les projets et ainsi de faciliter l'intégration de nouveaux membres du CA après chaque élection. La proposition consisterait à créer des commissions thématiques, dans lesquelles les adhérents pourront plus facilement s'impliquer et nouer des liens par petits groupes, en fonction des thèmes qui les intéressent (communication, organisation de rendez-vous conviviaux, formations, enquêtes, etc.). L'exemple de la Société française des traducteurs, par exemple (mais il en existe peut-être d'autres...), pourrait nous éclairer sur ce plan : <https://www.sft.fr/poles-et-commissions.html>.

Nous continuerons à y réfléchir (au sein du CA et sans doute en ouvrant sur ce sujet dans le forum), avec l'idée d'aboutir à une nouvelle proposition de fonctionnement à discuter lors de la prochaine AG.

## Dossier formations

Le projet de formation de perfectionnement en orthotypographie, en partenariat avec Fontaine Ô Livres, reste en attente, la formatrice ne souhaitant pas animer cette journée en visio. Nous décidons donc de reporter cette formation à l'automne 2021.

Au premier semestre, nous pouvons cependant démarrer un autre volet prévu dans notre programme de formations subventionné par la DRAC : un cycle de rencontres auteur/correcteur, en visio, là aussi en partenariat avec Fontaine Ô Livres. Dans un premier temps, il s'agirait de mettre en lumière des correcteurs travaillant dans l'édition littéraire, pour aborder les questions suivantes : jusqu'où corriger sans dénaturer le style ? Comment dialoguer avec l'auteur ? Comment participer à son œuvre littéraire en proposant un regard pointu sur la typographie ou sur la vérification de l'information ? Les noms de Muriel Gilbert et Édith Noublanche ont été évoqués, mais les adhérents peuvent bien entendu en proposer d'autres !

Pour l'heure, les membres du CA chargés de ce dossier (Étienne, Mélanie, Didier) se remettent en lien avec Fontaine Ô Livres pour discuter des modalités de ces interventions (dates possibles au 1<sup>er</sup> semestre, rémunération des intervenants, etc.).

## Projet de flyer et salon Livre Paris

La réflexion sur le projet de flyer est mise de côté pour l'instant, faute de temps pour s'en occuper. Concernant notre présence au salon Livre Paris (prévu en mai 2021), nous reprenons contact avec l'agence régionale du livre Hauts-de-France, qui l'an dernier nous avait proposé un créneau sur son stand pour organiser une table ronde autour de la démarche de l'enquête « Profession : correcteur ». Nous envisageons de reprendre cette proposition, mais cette fois pour présenter les résultats de l'enquête, en les mettant en relation avec d'autres données disponibles sur les correcteurs en France.

## Réflexion à mener sur la rémunération (en particulier des indépendants)

Les adhérents attendent de l'association qu'elle apporte son concours sur le sujet ; les jeunes correcteurs qui sortent de formation manquent souvent d'informations et de points de repère pour établir leurs devis. Nous avons reçu *via* la messagerie plusieurs demandes de conseils sur les tarifs.

Pour avancer, nous envisageons de nous inspirer de l'ATLF (Association des traducteurs littéraires de France), pour créer un « observatoire » (anonyme) des tarifs pratiqués par les indépendants. Les adhérents seraient invités à remplir, après chaque mission, un formulaire créé spécifiquement avec des questions permettant de décrire précisément la prestation réalisée et le tarif pratiqué. Une synthèse de ces données serait régulièrement publiée sur le site ou bien uniquement auprès des adhérents... (à discuter !).

Cela nous aidera à communiquer à l'avenir sur des tarifs planchers ou à formuler des recommandations, notamment dans une démarche de formation des nouveaux correcteurs sur la manière d'établir un devis. Lancer un groupe de travail avec des adhérents sur ce sujet serait une bonne piste (en plus d'ouvrir un sujet de discussion sur le forum).

## Protection des données personnelles

Un document partagé est en place pour recenser les usages que l'association fait des données personnelles fournies par les adhérents. Il nous faut encore identifier les risques et mieux définir les durées de conservation et les espaces de stockage privilégiés pour ces données, afin d'aboutir à une politique plus raisonnée de gestion des données personnelles. Si certains adhérents ont déjà eu à gérer ce genre de choses ou se sentent à l'aise avec ce sujet, qu'ils n'hésitent pas à se manifester à l'adresse [contact@asociationdescorrecteurs.fr](mailto:contact@asociationdescorrecteurs.fr) !

## Dossier enquête « Profession correcteur »

Le cabinet Voix Publics a remis la première version de son rapport d'analyse sous forme rédigée illustrée de graphiques en annexe. Il s'agit d'un premier état permettant de voir comment se répartissent les répondants question par question. Il manque encore selon nous un niveau d'analyse plus approfondi, consistant à mieux explorer certains sous-ensembles et à les comparer entre eux, pour vérifier ou non certaines hypothèses (par exemple, qui sont les «jeunes» correcteurs par rapport à leurs collègues plus expérimentés, les salariés par rapport aux indépendants, les professionnels ayant suivi une formation spécifique au métier par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait... ?). Les membres du CA chargées du suivi de ce dossier (Laure, Solène, Armelle) se sont réunies dernièrement pour préciser les axes d'analyse à approfondir. Un document avec nos recommandations doit être mis au point et envoyé au cabinet d'études pour permettre aux consultantes de rédiger une deuxième version du rapport, qui, nous l'espérons, sera la bonne !

Merci de votre attention et à très bientôt !